

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi, 2 décembre 2003, à 19 h 30, au 1740 rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires Joël Boucher, Suzanne Chartrand, Luce Deschênes Damian, Johanne de Villers, Normand Dufour, Daniel Guillotte, Manon Handfield, Claude Henri, Jean-François Houle, Monique Lalonde, Alain Langlois, Lucie Legault, Marc-André Lehoux, Yvan Noël, Jean-François Rabouin, Yvan Rioux, Hélène Roberge, Joel Santos, Louise Séracino, Paul St-Amand, Paul St-Onge, Line Tessier, Yves Tremblay, Alain Villemure ainsi que Hélène Leblanc et Diane Miron, représentantes du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : madame Josée Lacoste.

Assistent également à cette séance : mesdames Ginette Jacques, directrice générale, Monique Hébert, directrice générale adjointe, France Langlais, directrice du Service des ressources éducatives, Suzanne Séguin, secrétaire générale et messieurs Jean-Guy Brais, directeur des projets spéciaux, Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières et directeur du Service des ressources humaines par intérim, André Dubreuil, directeur du Service des ressources matérielles, Yvan Gauthier, directeur général adjoint, et Pierre Massicotte, directeur du Service de l'organisation scolaire.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Suzanne Chartrand, présidente, fait la constatation du quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-092-12-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.
2. Revue et adoption de l'ordre du jour.
3. Revue et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2003 et du procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 14 octobre 2003.
4. Affaires relatives à la dernière séance.
5. Parole au public.
6. Affaires reportées et affaires nouvelles :
 - 6.1. Dépôt des états financiers 2002-2003 et rapport du vérificateur
 - 6.2. Budget des établissements 2003-2004 / approbation
 - 6.3. Rapport annuel 2002-2003 / adoption
 - 6.4. Taux de cotisation CSST pour 2004
 - 6.5. Nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général

- 6.6. Comité consultatif EHDA - représentant d'un organisme extérieur / nomination
 - 6.7. Association régionale du Sport étudiant Richelieu
 - 6.7.1. Affiliation
 - 6.7.2. Délégation
 - 6.8. Demande de révision de décision
 - 6.9. Formation de comités :
 - 6.9.1. Comité de formation professionnelle et formation générale adulte
 - 6.9.2. Comité de travail de l'organisation scolaire
 - 6.9.3. Comité de travail du transport scolaire
 - 6.9.4. Comité réforme et pédagogie
 - 6.9.5. Comité rayonnement et communications
 - 6.9.6. Fondation de Mortagne
 - 6.9.7. Modification du comité de sélection du personnel cadre et hors cadre
 - 6.10. Rémunération des commissaires.
- 7. Information :
 - 7.1. Rapport annuel des taux de réussite 2002-2003/ dépôt
 - 7.2. Cours d'été 2003 / bilan
 - 7.3. Budget 2003-2004
 - 7.4. Budget des établissements 2003-2004
 - 7.5. Affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004.
 - 8. Affaires diverses.
 - 9. Parole au public.
 - 10. Parole aux membres du Conseil.
 - 11. Ajournement de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 7 OCTOBRE 2003 ET DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EN AJOURNEMENT TENUE LE 14 OCTOBRE 2003.

C-093-12-03

Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2003 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-094-12-03

Il est proposé par madame Line Tessier d'adopter le procès-verbal de la séance en ajournement tenue le 14 octobre 2003 et ce, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES RELATIVES À LA DERNIÈRE SÉANCE

Madame Ginette Jacques est invitée à présenter les différents dossiers suivants :

Correspondance de monsieur Claude Henri

En suivi à la correspondance qui fut déposée à «parole au public» en octobre 2003, par Monsieur Claude Henri, alors président du Conseil d'établissement de l'école Ludger-Duvernay, madame Monique Hébert, directrice générale adjointe, resitue le dossier dans son contexte et fait état des plus récents développements dans ce dossier. Les modalités de transition sont à finaliser.

Autorisation MEQ / École de la Roselière

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, confirme aux commissaires que le MEQ a renouvelé son autorisation pour 2 ans.

Elle les informe également que le temps d'enseignement consacré à l'enseignement des mathématiques est maintenant légèrement supérieur au temps indicatif du régime pédagogique.

Aménagement d'une palestre / École de Mortagne

Le directeur du Service des ressources matérielles, monsieur André Dubreuil, resitue le dossier dans son contexte.

Propositions pour améliorer le fonctionnement des séances du Conseil des commissaires.

Dépôt d'un document complémentaire.

Ce sujet sera repris ultérieurement.

5. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

6. AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

6.1 Dépôt des états financiers 2002-2003 et rapport du vérificateur

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente à mesdames et messieurs les commissaires, Monsieur Denis Giroux, vérificateur externe chez Ruel, Giroux, Dorion, comptables agréés.

Celui-ci soumet son rapport ainsi que ses commentaires et recommandations.

Il répond ensuite aux questions de mesdames et messieurs les commissaires.

C-095-12-03 Il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux de recevoir le rapport financier de l'exercice financier 2002-2003 et le rapport après vérification du vérificateur externe, tel que déposé à l'annexe ACC-018-12-03.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

À partir du document intitulé «Commission scolaire des Patriotes / États financiers 1999-2000, 2000-2001, 2001-2002 et 2002-2003 / Sommaire des surplus réservés», monsieur Pierre Charland brosse un état de la situation budgétaire.

Ce dernier répond également aux questions des commissaires.

6.2 Budget des établissements 2003-2004 / approbation

La présidente, madame Suzanne Chartrand, invite monsieur Pierre Charland, directeur du Service des ressources financières, à présenter le dossier susmentionné.

Il reçoit ensuite les questions et commentaires des membres du Conseil.

Considérant les dispositions de l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique;

Considérant la résolution n° C-065-10-03 du 14 octobre 2003.

C-095A-12-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël :

D'approuver le budget des établissements suivants pour l'année scolaire 2003-2004 :

École Sacré-Cœur	École de l'Amitié
École de la Roselière	École Du Moulin
École Au-Fil-de-l'Eau	École Arc-en-Ciel
École de l'Envolée	École de la Source
École Georges-Étienne-Cartier	École secondaire du Mont-Bruno
École de Montarville	École d'éducation internationale
École Saint-Charles	Centre de formation du Richelieu

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.3 Rapport annuel 2002-2003 / adoption

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

6.4 Taux de cotisation CSST pour 2004

Le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, présente le dossier susmentionné.

Considérant le rapport produit par la firme Gestion dossiers santé-sécurité;

C-096-12-03 Il est proposé par monsieur Yvan Noël d'accepter la recommandation de maintenir la limite de neuf (9) fois le salaire assurable assujetti à la CSST pour l'année 2004;

Et d'autoriser le directeur du Service des ressources financières, monsieur Pierre Charland, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Patriotes les documents exigés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.5 Nomination d'une directrice générale ou d'un directeur général

Ce point est reporté à la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

6.6 Comité consultatif EHDAA - représentant d'un organisme extérieur / nomination

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier ci-haut mentionné.

Considérant le résultat de l'appel de candidatures effectuées auprès des organismes qui dispensent des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

C-097-12-03 Il est proposé par madame Johanne de Villers de nommer madame Jocelyne Gaudet à titre de représentant d'un organisme extérieur au sein du Comité EHDAA de la Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.7 Association régionale du Sport étudiant Richelieu

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente le dossier susmentionné.

6.7.1 Affiliation

- C-098-12-03** Il est proposé par monsieur Jean-François Houle que la Commission scolaire des Patriotes paie une affiliation de 300,00 \$ de base ainsi que 0,15 \$ pour le primaire et 0,17 \$ pour le secondaire, pour la population étudiante basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la Commission scolaire et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu conformément aux lettres patentes de cette dernière.

Votent en faveur : 22

Vote contre : 1

S'abstient de voter : 1

La proposition est adoptée à la majorité des voix.

6.7.2 Délégation

- C-099-12-03** Il est proposé par Monsieur Alain Langlois que la Commission scolaire des Patriotes mandate Messieurs Denis Dragon, André Émond, ainsi que Mesdames Ghislaine Desjardins et Anne-Marie Loïselle, à titre de délégués auprès de l'Association Régionale du Sport Étudiant du Richelieu. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités 2003-2004 que l'Association Régionale du Richelieu du Sport Étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, ils sont officiellement mandatés pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.8 Demande de révision de décision

Ce point est remis à la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

6.9 Formation de comités

6.9.1 Comité de formation professionnelle et formation générale adulte

Madame Hélène Roberge demande que le mandat de ce comité soit précisé.

La présidente, madame Suzanne Chartrand, mentionne que le mandat initial est de suivre l'évolution de ce dossier et de faire les recommandations appropriées au Conseil des commissaires. Elle informe les commissaires que le mandat a évolué et qu'il sera précisé lors de la première rencontre de ce comité et ramené au Conseil par la suite.

- C-100-12-03** Il est proposé par monsieur Yvan Noël de nommer à ce comité les commissaires dont les noms suivent : mesdames Luce Deschênes Damian, Hélène Roberge ainsi que messieurs Joël Boucher, Daniel Guillotte et Paul St-Onge.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9.2 Comité de travail de l'organisation scolaire

C-101-12-03 Il est proposé par monsieur Paul St-Amand de nommer à ce comité les commissaires dont les noms suivent :

Mesdames :

Luce Deschênes Damian, représentant le secteur de Carignan/Chambly

Manon Handfield, représentant le secteur de Contrecoeur

Hélène Leblanc, représentante du Comité de parents

Hélène Roberge, représentant le secteur de Boucherville

Line Tessier, représentant le secteur de Varennes

ainsi que messieurs :

Alain Langlois, représentant le secteur de Boucherville

Marc-André Lehoux, représentant le secteur de Saint-Basile

Yvan Noël, représentant le secteur de Sainte-Julie

Yvan Rioux, représentant le secteur de Beloeil/Saint-Mathieu-de-Beloeil

Joel Santos, représentant le secteur de Mont-Saint-Hilaire

Paul St-Onge, représentant le secteur de Saint-Bruno

Alain Villemure, représentant le secteur de Sainte-Julie

La proposition est adoptée à l'unanimité.

La représentante du comité de parents, madame Diane Miron, informe les commissaires de l'existence d'un comité consultatif constitué de parents qui fera des recommandations au Conseil des commissaires eu égard à cette question en temps opportun.

6.9.3 Comité de travail du transport scolaire

C-102-12-03 Il est proposé par monsieur Alain Villemure de nommer à ce comité les commissaires dont les noms suivent :

Mesdames :

Manon Handfield, représentant le secteur de Contrecoeur

Monique Lalonde, représentant le secteur de Sainte-Julie

Diane Miron, représentante du Comité de parents

Louise Séracino, représentant le secteur de Saint-Basile/McMasterville

Line Tessier, représentant le secteur de Varennes

ainsi que messieurs :

Jean-François Houle, représentant le secteur de Boucherville

Yvan Noël, représentant le secteur de Sainte-Julie

Yvan Rioux, représentant le secteur de Beloeil/Saint-Mathieu-de-Beloeil

Paul St-Amand, représentant le secteur de Saint-Bruno

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9.4 Comité réforme et pédagogie

Le mandat de ce comité sera défini lors de la première rencontre des membres de ce comité.

C-103-12-03 Monsieur Paul St-Amand propose que les commissaires suivant siègent sur ce comité : mesdames Monique Lalonde, Lucie Legault, Diane Miron, Hélène Roberge, Louise Séracino, Line Tessier ainsi que messieurs Joël Boucher, Jean-François Rabouin, Daniel Guillotte et Alain Villemure.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Madame Johanne de Villers quitte l'assemblée.

6.9.5 Comité rayonnement et communications

La présidente précise que le mandat de ce nouveau comité comportera notamment les volets suivants : la valorisation du Conseil des commissaires, le rôle du Conseil et celui des commissaires, les réalisations effectuées par le Conseil des commissaires, les élections, la promotion de l'école publique.

C-104-12-03 Monsieur Paul St-Onge propose de désigner les commissaires suivants au Comité rayonnement et communications : messieurs Claude Henri, Yvan Noël, Joel Santos et Paul St-Amand.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.9.6 Fondation de Mortagne

Madame Hélène Roberge et monsieur Alain Langlois, commissaires, continueront de siéger auprès du conseil d'administration de cette fondation.

6.9.7 Modification du comité de sélection du personnel cadre et hors cadre

C-105-12-03 Monsieur Yvan Noël propose de modifier la composition du comité de sélection du personnel cadre et hors cadre comme suit : remplacement de madame Diane Miron par madame Hélène Leblanc.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6.10 Rémunération des commissaires

Ce point est remis à la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

7. INFORMATION

7.1 Rapport annuel des taux de réussite 2002-2003/ dépôt

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente et commente le dossier susmentionné.

7.2 Cours d'été 2003 / bilan

La directrice du Service des ressources éducatives, madame France Langlais, présente et commente le dossier ci-haut mentionné.

7.3 Budget 2003-2004

Ce point sera traité lors de la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

7.4 Budget des établissements 2003-2004

Ce point sera traité lors de la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

7.5 Affectation des cadres d'établissement et de service 2003-2004

Ce point sera traité lors de la séance en ajournement du 16 décembre 2003.

Messieurs Jean-François Rabouin, Normand Dufour, Yves Tremblay, Yvan Langlois de même que madame Monique Lalonde quittent tour à tour l'assemblée.

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant.

9. PAROLE AU PUBLIC

Néant.

10. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Monsieur Paul St-Onge intervient sur différents dossiers :

Il fait part de sa surprise et de son irritation au regard de la déclaration de Monsieur Caron, président de la FCSQ;

Monsieur St-Onge demande si la Commission scolaire entend réagir auprès du MEQ suite à l'ouverture de l'Institut privé de formation professionnelle;

Il demande également s'il existe une forme de «mentorat» à la CSP pour contrer le décrochage des jeunes enseignants après seulement quelques années d'enseignement;

Enfin, suite aux Journées de la persévérance, monsieur St-Onge souhaite qu'il y ait une entente spécifique pour contrer le décrochage scolaire en Montérégie.

Une communication de la présidente, madame Suzanne Chartrand, est également déposée.

11. AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

C-106-12-03 À 23 h 25, il est proposé par monsieur Marc-André Lehoux, d'ajourner la présente séance au 16 décembre 2003.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

présidente

secrétaire générale

SS/nr